

P. Christophe Blin

CHARIS III^{ème} Conférence Internationale des Communautés Charismatiques
9 – 12 Juin 2025
Carmelo – Ciampino (Rome)

Comprendre le charisme fondateur d'une communauté

1. Définitions :

- Evolution de la théologie du charisme :

Charisme : seulement dans le NT : Dans 1 Co et Rm, surtout. Don gracieux, don précieux, don généreux, vraiment gratuit, toujours venu de Dieu, non des hommes. Tous les dons de Dieu sont des charismes au sens plein et fort.

Pour l'Eglise de Corinthe, Paul élabore une doctrine plus spécifique des charismes. Il désigne par ce mot un type spécifique de dons, non plus les dons divins directement sanctifiants comme la grâce de la vie nouvelle et éternelle, mais ceux qui visent le bien commun de l'Eglise et de sa mission, à la fois son édification intérieure et son expansion évangélique.

2 données importantes pour Paul :

1. Il intègre dans les charismes à la fois les ministères stables et hiérarchiques (apôtres et prophètes) et des dons plus singuliers et personnels plus largement répandus, comme le mariage ou le célibat, moins ou pas du tout institutionnels, comme les paroles de science, de sagesse, le discernement des esprits, le gouvernement, le parler en langues...
Tous sont des charismes, mais certains sont plus stables et permanents car reçus par l'imposition des mains.
2. Les charismes ne sont pas donnés en propre et de façon exclusive par l'Esprit Saint, mais conjointement par le Père, le Fils et l'Esprit Saint.
Longue éclipse de la doctrine et de la pratique des charismes jusqu'au Concile Vatican II. Dans LG, distinction entre « dons hiérarchiques » et « dons charismatiques ».
Les charismes sont des grâces spéciales données à **tous** abondamment, mais de façon particulière et variée, adaptées à chaque personne, à chaque époque, à chaque lieu selon une infinie diversité.
Les dons hiérarchiques sont **réservés à certains fidèles** et restent stables à travers les âges. Les charismes sont personnels, particuliers, adaptés aux circonstances. C'est par eux en effet que l'Eglise peut se renouveler et rajeunir. Adaptation en fonction des temps et des lieux.

3 niveaux de signification du mot « charisme » dans l'histoire :

1. Sens général, tout don venu de Dieu, depuis la vie nouvelle jusqu'au plus modeste des dons, comme la glossolalie.
2. Sens technique (paulinien), tous les dons donnés de façon personnelle à chaque fidèle pour le bien de l'Eglise et de sa mission.
3. Sens plus spécialisé (Vatican II), toutes les grâces spéciales distinctes des dons

hiérarchiques répandues en chaque fidèle, de façon variée et évolutive en vue de l'adaptation permanente de la vie et de la mission de l'Église aux conditions concrètes de temps et de lieux.

Ainsi on voit bien que le cloisonnement entre charisme et institution n'a pas raison d'être. Le fonctionnement institutionnel de l'Église ne peut pas se passer des charismes et inversement l'exercice des charismes non seulement ne peut se déployer sans relation avec l'institution, mais il peut générer en lui-même de nouvelles formes institutionnelles

- Les charismes de communauté (fondation, fondateur, propre)

Depuis une cinquantaine d'années, un 4^{ème} niveau de signification du mot «charisme» : plus seulement désignant un don personnel, mais étendu à des formes communautaires de dons divins.

Ce n'est plus seulement un principe d'action personnelle confié par Dieu à des personnes individuelles, mais confié par Dieu à une réalité rassemblant durablement un ensemble de personnes autour d'une forme originale de « sequela Christi ».

St Paul VI (1971) évoque pour la 1^{ère} fois le « **charisme des fondateurs** », les « charismes de chaque institut » et le « charisme de la vie religieuse ».

St Jean-Paul II dans *Christifideles laici* (1988) ira plus loin :

« De nos jours également nous pouvons voir s'épanouir divers charismes parmi les fidèles laïcs. Ils sont donnés à une personne déterminée, mais ils peuvent être partagés par d'autres, de sorte qu'ils se maintiennent à travers le temps comme un héritage vivant et précieux, qui engendre une affinité spirituelle particulière entre de nombreuses personnes. ».

Un charisme initial confié par Dieu à une personne singulière, mais il peut attirer d'autres personnes appelées à le « partager ». C'est le « charisme du fondateur » dont parlait Paul VI. Alors, lorsqu'il sera devenu un héritage reçu et partagé par d'autres dans une certaine durée et selon une certaine expansion que l'on va parler du « **charisme propre** » de la communauté en question.

Une fois reçu par d'autres et transmis dans le temps, le « charisme du fondateur » engendre le « charisme propre » qui accompagne la communauté dans son évolution.

2 dimensions essentielles du charisme du fondateur dans le temps de la fondation :

1. Objective : le charisme de fondation

Il est à l'origine du charisme propre, mais seul ce dernier est appelé à se déployer dans l'espace et le temps, certes **en fidélité à lui**, mais tel un **patrimoine bien géré en se laissant sans cesse enrichir** par la manière dont il est reçu par les membres et dont il s'ouvre aux conditions spirituelles et pastorales de chaque époque.

Charisme de fondation ne peut plus changer car reçu initialement une fois pour toutes. Manière dont il est mis en œuvre, assumé par d'autres, transmis en des lieux nouveaux et en des époques nouvelles provoque la constitution d'un « patrimoine spirituel » propre à la communauté, son « charisme propre »

Charisme de fondation=projet de vie ou engagement évangélique capable d'être

transmis à d'autres.

Par l'inspiration, le fondateur a conçu et explicité un propos spécifique de vie selon l'Évangile qui ne reste pas personnel, mais attire concrètement d'autres personnes pour lesquels il devient principe d'unité communautaire. Inspiration car reconnu comme un don de l'Esprit. **Pas seulement une expérience personnelle, mais un projet objectivement partageable avec d'autres.**

Par exemple pour St François l'idée d'une fraternité évangélique marquée par la pauvreté radicale, pour St Ignace, la volonté de constituer une compagnie de missionnaires entièrement dévoués à l'évangélisation universelle sous l'autorité directe du Pape.

2. Subjective : le charisme de fondateur

Don personnel et singulier de Dieu dont Dieu peut munir les fondateurs pour qu'ils mènent à bien leurs projets de fondation. Ce charisme n'est pas transmissible ou partageable. La sainteté fait partie de ce charisme car permet d'assurer à la fondation des bases authentiquement évangéliques. Ce sont des charismes propres à la personne du fondateur qui n'appartiennent pas au charisme de fondation, mais qui favorisent l'explicitation, la mise en œuvre et la diffusion de ce charisme de fondation.

- Charisme propre :

Transmis et reçu par d'autres dans l'espace et le temps, le charisme de fondation se perpétue et s'actualise sans cesse dans « le charisme et patrimoine spirituel propres ». Toute tradition authentique comporte deux qualités conjointes et complémentaires, la fidélité et le dynamisme, qui ensemble assureront une transmission féconde et vivante. Ce qui est transmis, sans être altéré substantiellement s'approfondit et se déploie en s'adaptant aux conditions changeantes du moment et du lieu.

Pour saisir le charisme et le patrimoine spirituel propres, il ne suffit donc **pas de s'immobiliser sur le charisme de fondation**, mais il faut sans cesse le « **discerner** » selon ce double mouvement de conservation et d'actualisation : conserver fidèlement ce qui a été reçu depuis l'origine (le charisme de fondation) mais aussi l'approfondir et le rendre plus pertinent dans sa mise en œuvre à travers les temps et les lieux. Le « charisme propre » est par définition évolutif puisque toujours inscrit dans une histoire.

Le processus d'explicitation et d'actualisation du « charisme propre » se poursuit sans cesse.

Le charisme de fondation ne suffit pas à constituer par lui-même le charisme propre ou patrimoine de la communauté. Il faut lui adjoindre les « saines traditions » que le processus de transmission a fait naître.

L'Esprit Saint qui a donné son charisme au fondateur, continue d'agir dans la tradition qui transmet et enrichit le charisme du fondateur. Les générations les plus proches de la fondation jouissent d'une autorité plus grande dans l'élaboration du charisme.

Un charisme propre sclérosé, immobilisé ne serait plus un vrai charisme car il aurait perdu la marque propre de l'Esprit, dont la fonction dans la transmission est précisément de l'adapter à chaque personne, à chaque lieu, chaque époque, chaque culture en vue d'une fécondité de l'unité vivante et missionnaire de l'Église.

2. Le discernement des charismes :

A partir du document *Iuvenescit Ecclesia* de 2016.

§17 : Quand un don charismatique se présente comme « charisme fondateur », il a besoin d'une reconnaissance spécifique afin qu'une telle richesse s'articule adéquatement dans la communion ecclésiale et se transmette fidèlement dans le temps. Ici apparaît la tâche décisive de discernement qui appartient à l'autorité ecclésiastique.

Pas toujours facile. Prend du temps et requiert des étapes précises pour parvenir à la vérification avec un discernement sérieux jusqu'à la reconnaissance de leur authenticité par l'Eglise. Temps d'expérimentation et de sédimentation pour passer de l'enthousiasme des débuts à une configuration stable. L'autorité de l'Eglise doit accompagner avec bienveillance cette nouvelle réalité.

Donc : un charisme exige une reconnaissance spécifique par le corps ecclésial ; itinéraire de vérification prend du temps.

1. L'authenticité d'un charisme ne s'impose pas avec évidence.

Le charisme s'il est vraiment charisme vient nécessairement de Dieu et exprime sa volonté. Donc du point de vue de Dieu, le charisme est toujours authentique. Mais, du côté des hommes et de l'Eglise qui le reçoivent, il ne doit pas être évident qu'il soit vraiment un charisme.

Pourquoi cette difficulté ? Car ce que Dieu donne dans un charisme ne dépasse pas absolument les capacités naturelles de l'action humaine et ne se distingue pas aisément de ce qu'un homme peut réaliser par lui-même. Ce qu'un homme fait parce qu'il dit en avoir reçu le charisme de la part de Dieu, un autre pourrait le faire avec ses capacités naturelles. L'erreur, voire l'imposture plus ou moins consciente, surviennent facilement. La foi nous assure en général que Dieu donne des charismes, qu'il les donne en abondance et de façon très variée. Mais elle ne garantit jamais a priori que telle personne a bien reçu tel charisme. Bien plus il faut se défier des apparences trompeuses qui, par un aspect exceptionnel et séduisant, inclineraient trop facilement à penser qu'il s'agit certainement d'un don de Dieu.

Paul avertissait ses disciples en les invitant à cette double détente :

« N'éteignez pas l'Esprit. Ne méprisez pas les prophéties.

Eprouvez tout, retenez ce qui est bon » (1 Th 5, 19).

Ne pas éteindre l'Esprit = être prêt à accueillir les dons imprévisibles que Dieu ne cesse de communiquer à son peuple, ne pas craindre la nouveauté, le rajeunissement, la vitalité, attitude fondamentale d'ouverture.

Mais éprouver, de peur que de prétendus charismes ne proviennent en fait de la malice, de l'habitude ou de la pathologie de certaines personnes.

2. Discerner entre don naturel et charisme

Certains talents notoires ou certaines intuitions religieuses originales peuvent ne pas provenir véritablement de Dieu et n'être donc pas d'authentiques charismes. Attention à la puissance du péché et de ses efforts pour semer le trouble et la confusion. Consiste à faire passer pour un don de Dieu ce qui ne l'est pas.

3. Discerner entre fruits apparents et fruits authentiquement évangéliques.

Vrai charisme, lorsque les talents mis en œuvre produisent un bien authentiquement évangélique, utile à l'édification de l'Église et reconnu comme tel au terme d'un processus soigné de discernement. Ne pas s'en tenir à des fruits seulement apparents, sans véritable mûrissement. Il faut éprouver la nature, la profondeur et la qualité de ces fruits (cf. les Frères Philippe).

Cette vérification exige une certaine durée. Si c'est trop rapide, on peut prendre pour des fruits ce qui n'en est que les prémices encore vertes. D'où l'appel à la patience dans le discernement.

Eviter les deux écueils : frilosité, repli sur les seuls dons hiérarchiques et sacramentels et fin de non-recevoir ; enthousiasme aveugle, accueil inconsidéré et précipité de prétendus charismes.

4. Charismes et péchés du fondateur

Discernement ne doit pas porter seulement sur l'authenticité du charisme, mais il doit aussi porter sur le départ à opérer entre ce qui vient de Dieu et ce qui ne vient que du vieil homme.

Les péchés liés à la condition humaine qui viennent obscurcir l'œuvre du fondateur ne signifient pas que l'institut fondé par lui soit un fruit mauvais. Mais il y a aussi le cas de fondateurs marqués par la perversité prenant l'image d'hommes providentiels. Ils cherchent à exercer une emprise sur autrui par un rapport de domination. Il ne s'agit plus alors de péchés ordinaires, mais de troubles pathologiques ou de dérèglements d'ordre psychique. Ceux-ci peuvent altérer et compromettre la santé spirituelle de la fondation, en particulier si cela s'installe par mimétisme ou par contagion dans tout le corps communautaire. C'est la pertinence même du charisme de fondation qui est alors mise en question. Peut aller jusqu'à la dissolution par l'autorité compétente (cf. Verbe de Vie). Domaines de prédilection du mal : argent, sexe et pouvoir (les 3 marches de St Ignace).

Nécessité d'un travail de relecture de l'histoire de recherche de la vérité dans la communauté et en parallèle aide institutionnelle extérieure pour mener le discernement jusqu'au bout.

Étapes et critères de discernement du charisme de fondation.

Question : le projet communautaire de vie ou d'action évangélique vient-il authentiquement de Dieu ou sort-il de l'imagination brillante, inventive et intelligente du fondateur ?

D'où la nécessité de distinguer les étapes et critères de discernement du charisme de fondateur, du charisme de fondation et du charisme propre.

1. Discernement d'un charisme subjectif de fondateur.

Plusieurs critères interviennent :

- Origine de la motivation du fondateur :

Quelle est l'origine de la motivation ? Y a-t-il véritablement un charisme de fondateur ou bien s'agit-il de talents humains détournés au service de la personne du fondateur ? Car le talent émanant du fondateur à succès d'un groupe humain ne suffit pas à attester la

présence d'un authentique charisme exprimant la volonté de Dieu. Donc un discernement s'impose ! Il est normal que le fondateur dispose d'une personnalité forte et marquante. Mais un discernement lucide devra s'attacher à faire la différence entre une « affinité spirituelle entre les personnes » authentiquement évangélique et une forme d'emprise spirituelle dissimulée sous une apparence évangélique.

- Risque d'emprise ou de manipulation :

Un des dangers les plus graves est celui de la manipulation (des disciples et des autorités ecclésiales).

- Obéissance à la hiérarchie légitime :

Il s'agit de la docilité aux directives données par l'autorité ecclésiale. Dans le processus d'authentification du charisme de fondation, les épreuves sont inévitables, en particulier chaque fois que la hiérarchie émet des réserves, soulève des objections, demande des modifications dans la règle de vie ou les activités apostoliques, temporise ou fait attendre. Patience du fondateur est mise à l'épreuve avec la tentation de contourner l'obstacle.

Dans ce cas vient toujours le moment où le fondateur doit se soumettre concrètement à l'autorité hiérarchique. Moment souvent très déterminant pour savoir s'il s'agit vraiment du charisme du fondateur. La force de supporter les épreuves avec patience, confiance et dépossession de soi appartient au charisme de fondateur. Analogie avec l'obéissance du Christ en croix.

- Capacité à s'effacer :

La capacité de se mettre en retrait pour favoriser l'émergence d'une nouvelle génération et assurer une transmission en douceur de l'exercice des responsabilités appartient au charisme de fondateur. Sinon risque pour le fondateur qui s'accroche de s'approprier le charisme de fondation dont il n'est que l'instrument. Le charisme de fondateur n'est pas donné pour le bien, le succès de la personne qui en est bénéficiaire, mais pour le bien commun de l'Eglise.

2. **Discernement d'un charisme objectif de fondation :**

Critères plus nombreux que pour le charisme de fondateur. J'en prends quelques-uns :

- ✓ Critère premier : nouveauté du charisme. A quels besoins apostoliques répond-il ?
Qu'apporte-t-il de nouveau dans la manière de vivre et d'annoncer l'Évangile ?
Un charisme qui ne ferait que reproduire des modes de vivre, de prier et d'annoncer l'Évangile déjà existants pourrait bien ne pas en être un.
- ✓ Prendre en compte les 1ers résultats visibles ou perceptibles qui accompagnent la naissance de la communauté. Quels sont les fruits du charisme :
« C'est au fruit que l'on reconnaît l'arbre » (Mt 12, 33).

Priorité à donner aux critères intérieurs et spirituels évangéliques et ecclésiaux (fruits de sainteté, de paix, de liberté intérieure, fruits d'acceptation des épreuves, de

soumission à la hiérarchie...) et non aux critères extérieurs plus humains et mondains (rayonnement visible, succès, puissance financière...)

➤ **Ambiguïté du succès apparent : les œuvres**

Les œuvres visibles ne sont pas toujours trompeuses (cf. l'engouement rencontré par les ordres mendiants au XIIIème siècle). Le succès n'est pas le signe a priori de l'inauthenticité du charisme. Mais ne pas donner pour autant la priorité à ces critères extérieurs flamboyants.

➤ **Fécondité spirituelle : Les fruits**

Cf. Ga 5, 22 : charité, joie, paix et maturité humaine.

Pour les discerner, il faut du temps, de la disponibilité et une grande délicatesse de perception. Seul un contact répété et fréquent avec les personnes dans leurs lieux de vie, de prière, d'apostolat permet de poser un jugement solide sur la qualité de ces fruits.

✓ **Critères d'ecclésialité :**

Sont liés à la communion avec les instances ecclésiales (prendre part active dans la vie de l'Eglise), à la reconnaissance et à l'estime pour la complémentarité réciproque d'autres composantes charismatiques dans l'Eglise (disponibilité à la collaboration réciproque).

✓ **Docilité ecclésiale dans l'explicitation du charisme :**

Au moment où le charisme de fondation entre dans la phase d'affinement de son expression, l'autorité ecclésiale peut intervenir. Défendre son point de vue est légitime. Mais cela doit se faire dans l'humilité, la docilité à l'autorité hiérarchique et la capacité à obéir vraiment.

✓ **Les moments d'épreuve et le mystère de la Croix du Seigneur :**

Les moments de crises et d'épreuves ne manquent pas. La façon de gérer ces temps d'épreuves de manière ajustée est déterminante dans le discernement. Accepter l'épreuve comme une manière de s'unir à l'obéissance du Christ.

3. Discerner la capacité d'actualisation du charisme propre

Une fois que le charisme de fondation est reconnu comme authentique, le processus de discernement ne s'achève pas. Le passage du charisme de fondation au charisme propre consiste en l'ouverture à une exigence permanente d'actualisation.

✓ **Chaque communauté est responsable de l'actualisation de son charisme.**

1^{er} lieu du discernement est la communauté elle-même : comment ajuster la mise en œuvre du charisme aux facteurs nouveaux de la société. Ne pas rester dans l'immobilisme. Lien entre la fidélité au charisme de fondation et les conditions nouvelles de sa mise en œuvre. Elaborer de nouvelles réponses aux **pbs** nouveaux du monde

d'aujourd'hui indiqués par les signes des temps.

Deux écueils à éviter : immobilisme qui refuse à toucher au charisme propre en l'assimilant au charisme originaire ; mutation substantielle du charisme propre sans continuité fondamentale avec le charisme originaire.

✓ Rôle de la hiérarchie ecclésiale dans l'actualisation des charismes.

Le charisme propre est un don fait à l'Eglise. La hiérarchie a autorité pour assurer la continuité du charisme propre avec le charisme originaire et pour stimuler son adaptation aux nouvelles conditions du monde. Alors le charisme propre peut rester vivant et fécond pour le bien commun de l'Eglise.